

## STRUCTURE ET SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le Ministère est dirigé par trois ministres : le ministre des Affaires étrangères, le ministre du Commerce international et le ministre de la Coopération internationale et de la Francophonie. Les responsabilités de ces ministres ne se limitent pas au Ministère; ainsi, le ministre des Affaires étrangères est également responsable du Centre de recherches pour le développement international, de la Commission mixte internationale et du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.

Le ministre du Commerce international est également responsable de la Société pour l'expansion des exportations, de la Corporation commerciale canadienne et du Secrétariat de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Le ministre de la Coopération internationale et de la Francophonie est aussi responsable de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le ministère compte en outre deux secrétaires d'État, un pour la région de l'Asie-Pacifique, un pour l'Amérique latine et l'Afrique.

La mise en oeuvre du mandat du Ministère et la gestion de ses programmes et opérations sont structurées selon les huit secteurs d'activité décrits dans le Budget des dépenses principales de 1997-1998, présenté par le ministre au Parlement en février 1997.

FIGURE 1 : SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PRINCIPAUX CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES DU MINISTÈRE

Secteurs d'activité	Principaux clients et bénéficiaires
<p><b>1. Promotion des affaires internationales</b> Créer des emplois et promouvoir la prospérité du Canada en encourageant les entreprises canadiennes à tirer pleinement avantage des débouchés commerciaux internationaux et en facilitant les mouvements de capitaux et les transferts de technologie.</p>	<p>Exportateurs canadiens et entreprises canadiennes de produits prêts à exporter Investisseurs et entreprises recherchant des investissements Travailleurs du secteur de l'exportation Gouvernements provinciaux et municipalités</p>
<p><b>2. Politique commerciale et économique</b> Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada en gérant efficacement les liens commerciaux du Canada et en libéralisant le commerce et les mouvements de capitaux dans le monde, en s'appuyant sur des règles claires et équitables.</p>	<p>Exportateurs canadiens, entreprises canadiennes fabricants canadiens de produits prêts à exporter et travailleurs canadiens du secteur international de l'économie Importateurs et consommateurs canadiens Entreprises et travailleurs canadiens des secteurs mous ou sensibles Investisseurs et entreprises recherchant des investissements Gouvernements provinciaux</p>